

COMPLIANCE CONFERENCE BREAKFAST EN ANGLAIS

LES BONNES PRATIQUES D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA CONFORMITÉ PARIS - 20 SEPTEMBRE

Quelle serait la meilleure façon de faire pour déployer un système de management de la conformité, réduire les risques et assurer l'intégrité dans le business ? La mise en place d'un système de management est souvent plus complexe et challengeant que ce que vous avez pu lire dans les guidelines de standards internationaux. La conférence apportera un éclairage par l'exemple concret d'un groupe digital allemand (ancienne maison d'édition) qui a fait le choix du « compliance mindset ». Pour en savoir plus sur ce sujet passionnant, venez participer à notre conférence du 20 septembre à Paris. Sans oublier que vous aurez la chance d'avoir une expérience ludique de la conformité en jouant à l'Integrity Now !©

PARIS HÔTEL THE WESTIN PARIS VENDÔME

COMPLIANCE CONFERENCE BREAKFAST IN ENGLISH

LEARNING AND BEST PRACTICES OF A COMPLIANCE MANAGEMENT SYSTEM PARIS - 20TH SEPTEMBRE

What would be the most effective way to deploy a compliance management system, reduce risks and ensure integrity in the business? The implementation of a compliance management system might be more complex and challenging than what you have read in the guidance of international standards.

The conference will highlight the concrete example of a German digital and publishing company having made the choice of a «compliance mindset». Learn more from this exciting topic by attending the conference of the Institut Risk & Compliance on 20th September in Paris. Last but not least, you will have the chance to get a playful experience of compliance with the Integrity Now!© game!

Les places étant limitées, nous vous prions de vous inscrire au plus vite :





& COMPLIANCE



PROGRAMME / PROGRAM:

COMPLIANCE CONFÉRENCE BREAKFAST EN ANGLAIS - INSTITUT RISK & COMPLIANCE PARIS 20 SEPTEMBRE

- 08H30 09H00 : OUVERTURE DE LA SALLE
- 09H00 09H15 : ACCUEIL ET INTRODUCTION MICHAEL AMADO PRÉSIDENT INSTITUT RISK & COMPLIANCE

CONFÉRENCE: Les bonnes pratiques d'un système de management de la conformité Vision européenne et expérience interculturelle – Allemagne, France, Espagne

• 09H15 - 10H30 : FONDAMENTAUX, AU-DELÀ DE LA THÉORIE ET LECONS APPRISES

• 10H30 - 10H45 : PAUSE & NETWORKING • 10H45 - 11H45 : INTEGRITY NOW!© GAME 11H45 - 12H00 : CONCLUSION ET CLÔTURE

COMPLIANCE CONFERENCE BREAKFAST IN ENGLISH - INSTITUT RISK & COMPLIANCE PARIS 20™ SEPTEMBER

- 08:30 09:00: DOORS OPENING
- 09:00 09:15: WELCOMING & INTRODUCTION MICHAEL AMADO PRESIDENT INSTITUT RISK & COMPLIANCE

CONFERENCE: Learning and Best Practices of a Compliance Management System Experience of European & intercultural Compliance professionals – France, Germany & Spain

- 09:15 10:30: FUNDAMENTALS, BEYOND THE THEORY AND LESSONS LEARNED
- 10:30 10:45: COFFEE AND NETWORKING BREAK
- 10:45 11:45: INTEGRITY NOW!© GAME
- 11:45 12:00: WRAP-UP AND CLOSING

• ORATEURS / SPEAKERS:

Colline Jux - Compliance & Risk Manager, Haufe Group, Freiburg-im-Breisgau Allemagne / Germany Chloé Saby - Compliance Officer, Haufe Group, Freiburg-im-Breisgau Allemagne / Germany Katharina Miller - Corporate Compliance & Human Rights Lawyer and Partner, 3C Compliance, Madrid Espagne / Spain Et la participation de Me Michael Amado – Avocat et Président de l'Institut du Risk et Compliance, Paris (mots de bienvenue et actualité de l'Institut).

• PUBLIC CIBLÉ: Compliance officers & managers, Juristes internes, Associés de cabinet d'avocats, Auditeurs indépendants, Consultants, Managers et directeurs RH/finance/juridiques/sécurité de l'information/audit interne, Dirigeants d'entreprise, Administrateurs de tous les secteurs et industries.

TARGETED AUDIENCE: Compliance experts, inhouse lawyers, law firm partners, independent auditors, consultants, HR/Finance/Legal/Information Security/Internal Audit directors and managers, business executives, board members from all sectors and industries.

PLAN D'ACCÈS :

Hôtel The Westin Paris Vendôme 3 Rue de Castiglione - 75001 Paris

Métro Concorde ou Tuileries (M) 1



Métro Madeleine





BULLETIN D'INSCRIPTION*

| Nom : | Prénom : | |
|------------------|----------|---------------------------------------|
| Société : | | |
| Fonction : | | |
| Adresse : | | |
| Code Postal : | Ville : | Pays : |
| | | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |
| Téléphone fixe : | Mobile : | |
| | | |

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

| | Avant le 14 Septembre 2018 | Après le 14 Septembre 2018 |
|---|----------------------------|----------------------------|
| Non Membre | 200 Euros | 250 Euros |
| Membre - (Cout adhésion annuelle 395 Euros) | Gratuit | Gratuit |

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 CODE BIC : CRLYFRPP
- Par paiement en ligne : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : <u>contact@institutriskcompliance.com</u>) INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC – 77 RUE DE L'ASSOMPTION. 75016 PARIS

Date : Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

• Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).

Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 395 euros par personne et de 350 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES:



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE

Code identifiant: 33945AF

Valable au transport du : 15/09/2018 au 24/09/2018

Lieu de l'événement : PARIS

Connectez-vous sur le site internet de l'événement ou directement via http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?ven-dor=AFR&promocode=33945AF



Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métroplitaine. Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à contact@institutriskcompliance.com pour en faire la demande.

^{* •}Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. •Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. •Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.